

Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°63– Le 26 juin 2015

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

Actualité départementale

Présentation aux élus du Conseil départemental, du rapport d'activité des services de l'État en Ille-et-Vilaine par le Préfet Patrick Strzoda, vendredi 26 juin 2015



Comme chaque année, en application de l'article L3121-26 du Code général des collectivités territoriales, Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine a présenté devant l'Assemblée départementale le bilan de l'activité 2014 des services de l'État en Ille-et-Vilaine, vendredi 26 juin 2015. Sept thématiques qui illustrent le travail des services de l'État au bénéfice de ses partenaires et des citoyens ont ainsi été développées :

- 1- l'activité économique et l'emploi
- 2- la sécurité des populations
- 3- l'immigration et l'intégration en Ille-et-Vilaine
- 4- la protection des populations fragiles
- 5- les politiques publiques dans le département
- 6- l'aménagement durable du territoire
- 7- la qualité des services rendus par l'État en Ille-et-Vilaine.

[En savoir +](#)

Jeunesse - Emploi - Formation

Apprentis dans la Fonction Publique, pourquoi pas moi?



L'État a décidé de développer l'apprentissage comme mode de formation au sein de la fonction publique, en accueillant 10 000 apprentis d'ici 2016, soit 4.000 apprentis dès septembre 2015 et 6.000 apprentis supplémentaires en septembre 2016. En Bretagne, en septembre 2015, ce sont près de 250 postes qui sont proposés par l'ensemble des services de l'État.

Tous les niveaux de formation sont accessibles : du niveau 5 (CAP-BEP) au niveau 2 et 1 (licence, master) et dans différentes familles de métiers : administration générale (secrétariat, gestion...), logistique et maintenance (cuisinier, mécanicien automobile, peintre...), informatique et réseaux (administrateur en système et réseaux d'information et communication...).

Dès à présent, les offres peuvent être consultées sur le site www.biep.gouv.fr

[En savoir +](#)

Comité de pilotage stratégique départemental « Garantie jeunes » mercredi 23 juin 2015



Mercredi 23 juin, Patrice Faure, Secrétaire général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, représentant Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, a présidé le comité de pilotage stratégique départemental « Garantie jeunes » qui réunit l'ensemble des partenaires du dispositif : jeunes, missions locales, entreprises...

Après six mois de mise en œuvre, Patrice Faure a dressé un premier bilan du dispositif expérimental lancé en Ille-et-Vilaine le 15 décembre 2014. Cette rencontre a été l'occasion de partager l'expérience des jeunes et des structures qui les accompagnent dans leur projet professionnel à travers des témoignages concrets.

[En savoir +](#)

Agriculture - Agroalimentaire

Promotion de la production locale et du « Bien manger français » sur la commune de Mordelles



Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine et Patrice Faure, Secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine se sont rendus à Mordelles vendredi 19 juin pour une présentation de la mise en œuvre sur la commune d'une démarche de promotion de la production locale, en particulier l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration scolaire. Ils sont ensuite allés à la rencontre des producteurs locaux sur le marché.

[En savoir +](#)

Transport - Aménagement du territoire

RN 164 – Mise à 2x2 voies de la déviation nord de Loudéac - Phase 2 : Basculement de la circulation sur la chaussée sud



Dans la continuité des aménagements déjà opérés sur la RN164 au niveau de Loudéac, les travaux d'élargissement de la section de 3 kilomètres située entre les échangeurs du Chaffaud et de la Ville Donnio ont débuté il y a un peu plus de trois ans. L'ensemble des travaux préparatoires a été achevé en mars et depuis, l'activité s'est concentrée sur la chaussée sud. Tout est prêt pour passer à une étape phare du chantier : le basculement de la circulation sur la chaussée sud avec l'ouverture des bretelles sud de Launay-Grésillon et de la bretelle de sortie du Chaffaud. Elle a eu lieu le jeudi 25 juin après midi.

A la suite de cette étape importante, les travaux d'achèvement de l'opération se poursuivront sur la chaussée nord pour une mise en service en fin d'année. Pendant cette période, la bretelle d'insertion de l'échangeur du Chaffaud ainsi que les bretelles nord de Launay-Grésillon seront fermées.

[En savoir +](#)

Inauguration du poste de commande pour l'exploitation et l'alimentation électrique du Réseau ferré Grand Ouest mardi 23 juin 2015



Mardi 23 juin 2015 à Rennes, aux côtés de Jacques Rapoport, Président de «Société nationale des chemins de fer français Réseau», de Pierrick Massiot, Président de la région Bretagne et de Jean-Luc Chenut, Président du Département d'Ille-et-Vilaine, Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine a inauguré le nouveau Poste de Commande à Distance (PCD), bâtiment de gestion centralisée des équipements ferroviaires, pour l'exploitation et l'alimentation électrique du Réseau ferré Grand Ouest qui abritera les fonctionnalités suivantes :

- la conduite de 1/6 des installations électriques ferroviaires du territoire national pilotées depuis Rennes dans le Central Sous Station (CSS),
- la commande de tous les aiguillages de la ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire (LVG BPL).

La construction de la nouvelle LGV BPL permettra la circulation des TGV à 320km/h et des TER GV à 200km/h. Elle a conduit «Société nationale des chemins de fer français Réseau» à construire un PDC sur le site de Saint-Hélier, dans la ZAC EuroRennes. Le montant total de la LGV BPL est de 3,4 milliards d'euros. L'État assure 28,4% du financement.

[En savoir +](#)

Sécurité routière

Deux nouvelles mesures de Sécurité routière entrent en vigueur le 1er juillet 2015



Dans le cadre du plan d'action pour la sécurité routière annoncé en janvier dernier par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, **deux nouvelles mesures entrent en vigueur le mercredi au 1er juillet 2015**.

- La limite d'alcool autorisée en conduisant passe de 0,5 g/l à 0,2 g/l d'alcool dans le sang pour tous les titulaires d'un permis probatoire ou les conducteurs en apprentissage (mesure n° 6).
- Il sera également interdit à tous les conducteurs (de voiture, de camion, de moto, de cyclo ou de vélo) de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son (conversations téléphoniques, musique, radio) (mesure n°22), en conduisant.

[En savoir +](#)

Ouvrir et exploiter une chambre d'hôtes



En raison du développement des chambres d'hôtes, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne a réalisé, avec l'appui de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine, une plaquette à destination des collectivités locales, mais aussi des particuliers souhaitant exercer cette activité.

Ce document présente les éléments de la déclaration obligatoire en mairie, les règles spécifiques à l'activité de chambres d'hôtes en matière de capacité d'accueil par l'habitant et de services proposés obligatoirement inclus dans le prix, ainsi que le rappel de diverses dispositions touchant à l'information et à la sécurité du consommateur.

Ces éléments doivent également garantir une plus grande loyauté dans la concurrence entre ces opérateurs en pleine croissance et les formes plus traditionnelles d'hébergement de vacances (campings et hôtels).

[En savoir +](#)



Toute l'actualité des services de l'Etat en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.bretagne.gouv.fr

www.ille-et-vilaine.gouv.fr



[Prefet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)



[@bretagnegouv](#)

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Ministère de la Décentralisation et de la Fonction Publique, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Bretagne.